

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE ÈS SCIENCES EN SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE (DÈS 2014A) (2014 ->)

Grade :

Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique

Description :

Le baccalauréat universitaire en sciences du sport et de l'éducation physique est une formation de 1er cycle de 180 crédits ECTS composée de la majeure en sciences du sport et de l'éducation physique (120 crédits ECTS) et de l'une des mineures suivantes à choix :

- Mineure en histoire (Faculté des SSP) (60 crédits ECTS) ;
- Mineure en psychologie (Faculté des SSP) (60 crédits ECTS) ;
- Mineure en science politique (Faculté des SSP) (60 crédits ECTS) ;
- Mineure en sciences sociales (Faculté des SSP) (60 crédits ECTS) ;
- Mineure « projet personnel » (Faculté des SSP) (60 crédits ECTS) ;
- Mineure en sciences des religions (Faculté de théologie et sciences des religions de l'UNIL) (60 crédits ECTS) ;
- Mineure en géographie (Faculté des géosciences et de l'environnement de l'UNIL) (60 crédits ECTS) ;
- Mineure dans la Faculté des Lettres de l'UNIL (70 crédits ECTS) : une discipline de la Faculté des Lettres qui est une branche enseignable, exceptées les disciplines « histoire » et « histoire et sciences des religions » ;
- Mineure en Physiologie de la Faculté de Biologie et Médecine de l'UNIL (60 crédits ECTS)
- Mineure en management auprès de la Faculté des Hautes Etudes Commerciales de l'UNIL ;
- Mineure en mathématiques, en physique, en chimie, en biologie ou en informatique de la Faculté des Sciences de l'UNIGE (60 crédits ECTS) ;

ATTENTION : Il est à noter que ces mineures ne donnent pas toutes accès à la formation pédagogique en vue de l'enseignement, ni ne s'enseignent au degré secondaire I et/ou II. Plus d'informations auprès de la HEP-Vaud : www.hepl.ch

L'entrée dans le programme de baccalauréat universitaire en sciences du sport et de l'éducation physique est assujettie à la réussite de l'examen préalable d'aptitudes physiques (plus d'informations sur : www.unil.ch/issul)

Objectifs :

L'obtention du Bachelor en sciences du sport et de l'éducation physique comprend deux étapes.

La première étape, qui se déroule lors de la première année (année propédeutique), a pour but l'apprentissage du métier d'étudiant ainsi que l'acquisition de :

- Connaissances de base dans les disciplines des sciences sociales et des sciences de la vie appliquées aux sciences du sport.
- Méthodes de base et utilisation d'outils de la recherche scientifique, tels que recherche bibliographique, lecture et présentation de textes scientifiques.
- Bases motrices théoriques, techniques et tactiques des différentes familles de disciplines sportives enseignées dans le cadre scolaire.
- Connaissances de base dans un domaine complémentaire (mineure).

La seconde étape se déroule sur 4 semestres au minimum. Les objectifs de cette étape se traduisent par l'approfondissement des connaissances dans les domaines des sciences sociales, des sciences de la vie et l'acquisition des qualifications suivantes :

- Lecture critique de textes scientifiques.
- Mise en oeuvre pratique d'instruments de la recherche scientifique.
- Mise en oeuvre pratique d'outils et de méthodologies au regard de connaissances théoriques transdisciplinaires.
- Approfondissement des techniques, tactiques et connaissances théoriques des disciplines sportives enseignées dans le cadre scolaire.
- Approfondissement des connaissances dans un domaine complémentaire (mineure).

Le cursus en sciences du sport repose sur quatre ensembles, évoluant parallèlement :

- Les cours en sciences du sport, appartenant aux champs des sciences sociales.
- Les cours en sciences du sport, appartenant aux champs des sciences de la vie.
- Les enseignements de pratiques sportives, qui ont pour objectif l'acquisition de techniques sportives et d'une réflexion méthodologique sur leur enseignement.
- Des enseignements liés à une mineure qui fournissent à l'étudiant un complément dans une autre discipline ou un autre domaine. Ce complément permet l'acquisition d'un autre point de vue, complétant celui développé par les enseignements de la majeure en sciences du sport.

Perspectives :

Le baccalauréat universitaire en sciences du sport et de l'éducation physique donne accès sans condition à toutes les orientations de la maîtrise universitaire en sciences du mouvement et du sport, soit :

- Activités physiques adaptées et santé
- Entraînement et performance
- Sciences sociales et sport
- Gestion du sport et des loisirs
- Enseignement du sport avec ou sans seconde discipline enseignable

La seconde discipline enseignable des orientations « enseignement du sport avec une seconde discipline enseignable » doit avoir été étudiée et validée dans le cursus de baccalauréat universitaire et l'étudiant doit y avoir acquis au moins 60 crédits ECTS. En conséquence, l'admission aux orientations susmentionnées est subordonnée au suivi et à la réussite du programme correspondant à la seconde discipline au niveau du bachelor.

Le baccalauréat universitaire en sciences du sport donne également accès au master en études du tourisme de la Faculté des géosciences et environnement de l'UNIL.

En règle générale, les titulaires du baccalauréat universitaire en sciences du sport et de l'éducation physique sont admis sans condition dans les programmes de maîtrise en sciences du sport des autres universités suisses. Les étudiants intéressés par des études de maîtrise dans des universités étrangères sont invités à prendre contact directement avec ces universités pour connaître leurs conditions d'admission.

Les étudiants ayant suivi le programme de baccalauréat universitaire en sciences du sport peuvent également s'inscrire à la formation pédagogique de la Haute Ecole Pédagogique du Canton de Vaud (HEP-Vaud) en vue d'enseigner l'éducation physique et la discipline de mineure au niveau secondaire I, sous réserve qu'ils répondent aux exigences du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud.

Durée :

6 semestres = 180 crédits ECTS

MAJEURE EN SCIENCES DU SPORT, PROPÉDEUTIQUE

42 crédits ECTS

- Conditions de réussite de la partie propédeutique: les étudiants sont priés de consulter leur Règlement sur le Baccalauréat universitaire en sciences du sport et de l'éducation physique. (Le Règlement est disponible à la fin de cette brochure et sur le site www.unil.ch/ssp).
- Examens de propédeutique: les étudiants doivent avoir présenté tous les examens de la partie propédeutique au plus tard à la fin de la première année d'études en respectant les conditions réglementaires de passage.

Les périodes d'enseignement (automne, printemps ou annuel) étant susceptibles de changer d'une année à l'autre, les étudiants sont priés de se référer à l'horaire des cours disponible en début d'année académique pour planifier leurs études.

MODULE SCIENCES SOCIALES, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

15 crédits ECTS - enseignements obligatoires

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Introduction à la psychologie du sport	Roberta Antonini Philippe	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
Introduction à l'apprentissage et au contrôle moteur	Jérôme Barral	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Sciences sociales et sport	Fabien Ohl	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00

MODULE SCIENCES DE LA VIE, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

Ce Module se compose de deux sous-modules :

- le sous-module cours (18 crédits ECTS)
- le sous-module TP (0 crédits ECTS)
- l'inscription des enseignements est obligatoire dans les deux sous-modules.

- ATTENTION : Les étudiants doivent obligatoirement inscrire les TP de Physiologie au semestre de printemps dans le sous-module Sciences de la vie - TP

SOUS-MODULE SCIENCES DE LA VIE, COURS, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

18 crédits ECTS - enseignements obligatoires

Le cours "Anatomie: Bases anatomiques des activités physiques et sportives" qui était un cours annuel à 6 crédits jusqu'en 2018-2019, est supprimé et remplacé par deux enseignements à 3 crédits dispensés au semestre d'automne : "Anatomie: bases anatomiques des APS" (3 crédits) et "Biologie évolutive et comportementale" (3 crédits).

Les étudiants qui ont eu un retrait admis à l'examen d'Anatomie au semestre de printemps 2019 et qui doivent rattraper l'examen, doivent obligatoirement inscrire les deux nouveaux enseignements susmentionnés au semestre d'automne et présenter leurs évaluations pour la session d'hiver 2020.

Les étudiants qui ont eu un premier échec à l'examen d'Anatomie au semestre de printemps 2019 et qui doivent rattraper l'examen, doivent obligatoirement inscrire les deux nouveaux enseignements susmentionnés au semestre d'automne et présenter leurs évaluations pour la session d'hiver 2020 ou celle d'été 2020.

Les 2 évaluations compteront comme seconde tentative.

Pour information le cours de Biologie évolutive et comportementale est évalué par un contrôle continu (ccs).

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Activités physiques et santé	Jérôme Barral	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
Anatomie: Bases anatomiques des activités physiques et sportives	Hugues Cadas	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Biologie évolutive et comportementale	Michel Chapuisat	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Informatique appliquée aux sciences du sport	Fabio Borrani	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Physiologie humaine	Philippe Schneider	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.00

SOUS-MODULE SCIENCES DE LA VIE, TP, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

0 crédit ECTS - Enseignement obligatoire

ATTENTION : Inscription obligatoire des TP de Physiologie au semestre de printemps !!

Les TP de Physiologie sont obligatoires et validés selon les consignes de l'enseignant.

MODULE THÉORIES ET PRATIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

9 crédits ECTS - enseignements obligatoires en théories et pratiques des activités physiques et sportives

- Certains enseignements sont dédoublés plusieurs fois. Les étudiants ne suivent qu'un seul de ces enseignements.

- Camp Multiglisse : 6 heures de cours théorique en lien avec le camp multiglisse sont placées à l'horaire du semestre d'automne. La participation est obligatoire.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Athlétisme I - A (P)	Stéphane Diriwächter	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Athlétisme I - B (P)	Stéphane Diriwächter	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Athlétisme I - C (P)	Stéphane Diriwächter	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Camp multiglisse - A	Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50
Camp multiglisse - B	Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50
Education du mouvement I - A (P)	Pierre Meylan	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50

Education du mouvement I - B (P)	Pierre Meylan	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Education du mouvement I - C (P)	Pierre Meylan	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Fondamentaux du jeu - A (A)	Pascal Mornod	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Fondamentaux du jeu - B (A)	Pascal Mornod	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Fondamentaux du jeu - C (A)	Pascal Mornod	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Volleyball I - A (A)	Reto Ineichen	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Volleyball I - B (A)	Reto Ineichen	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Volleyball I - C (A)	Reto Ineichen	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Football I - E (P)	Laurent Gasser	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Mouvement et Musique - (P)	Violaine Murugan	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50

BACCALaurÉAT UNIVERSITAIRE ÈS SCIENCES EN SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, 2ÈME PARTIE

120 crédits ECTS composés de la 2e partie de la majeure en sciences du sport pour 78 crédits ECTS et de la 2e partie de la mineure choisie pour 42 crédits ECTS (ou selon programme de la mineure choisie pour les mineures d'autres facultés).

- Pour ce qui concerne les conditions de réussite de la deuxième partie, les étudiants sont priés de consulter leur Règlement sur le baccalauréat universitaire en sciences du sport et de l'éducation physique. Le Règlement est disponible à la fin de cette brochure ou sur le site www.unil.ch/ssp.

MAJEURE EN SCIENCES DU SPORT, 2ÈME PARTIE

MODULE SCIENCES SOCIALES, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP. 2ÈME PARTIE

24 crédits ECTS - enseignements obligatoires

L'effectif des séminaires mentionnés ci-dessous est limité à 50 participants par séminaire conformément à la directive 3.3a du Décanat. Les inscriptions se déroulent en ligne (www.unil.ch/inscriptions) comme pour les autres enseignements et sont prises en compte par ordre chronologique.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Introduction à la pédagogie du mouvement et ses institutions	Grégory Quin	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
Psychologie du sport et de l'éducation physique	Denis Hauw	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Sciences historiques et sport	Patrick Clastres	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Sciences historiques et sport - DD	Nicolas Bancel, Patrick Clastres	2	Séminaire	Obligatoire	Automne	3.00
Sociologie du sport : approches thématiques	Fabien Ohl	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
Sociologie du sport : approches thématiques - DD	Fabien Ohl, Lucie Schoch	2	Séminaire	Obligatoire	Printemps	3.00
Statistique	Fabienne Crettaz von Roten	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
Statistique - DD	Fabienne Crettaz von Roten	2	Travaux pratiques	Obligatoire	Printemps	3.00

MODULE SCIENCES DE LA VIE, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP. 2ÈME PARTIE

Ce module se compose d'un sous-module d'enseignements obligatoires (24 crédits) et d'un sous-module d'enseignements à choix (3 crédits) pour un total de 27 crédits ECTS.

SOUS-MODULE ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES, MODULE SCIENCES DE LA VIE, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP. 2ÈME PARTIE

24 crédits ECTS - enseignements obligatoires

L'effectif des séminaires mentionnés ci-dessous est limité à 50 participants par séminaire conformément à la directive 3.3a du Décanat. Les inscriptions se déroulent en ligne (www.unil.ch/inscriptions) comme pour les autres enseignements et sont prises en compte par ordre chronologique.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Introduction à la biomécanique du sport	Fabio Borrani	4	Cours-Séminaire	Obligatoire	Automne	6.00
Méthodes d'entraînement de l'endurance	Davide Malatesta	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
Méthodes d'entraînement de l'endurance - DD	Davide Malatesta	2	Séminaire	Obligatoire	Printemps	3.00
Neurosciences comportementales	Pierre Lavenex	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.00
Physiologie de l'exercice I	Raphaël Faiss	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Traumatismes et pathologies liées au sport - sport et santé	Vincent Gremeaux	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00

SOUS-MODULE ENSEIGNEMENTS À CHOIX, MODULE SCIENCES DE LA VIE, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP. 2ÈME PARTIE

3 crédits ECTS - enseignements à choix

- L'étudiant peut valider dans ce sous-module 3 crédits de cours de langues donnés à l'Unil au Centre de Langues.

Pour chaque cours de langues, l'étudiant doit, dans les délais prévus:

1/ s'inscrire pour un cours (informations sur www.unil.ch/cdl);

2/ en cas d'acceptation dans un cours, déposer auprès de la conseillère aux études une demande de validation d'un enseignement hors SSP (formulaire disponible au secrétariat de la Faculté SSP ou sur www.unil.ch/ssp);

3/ s'inscrire à l'enseignement par Internet via le portail des inscriptions aux enseignements et examens.

- Le cours d'"Introduction aux activités physiques adaptées" constitue un prérequis recommandé pour le Master en sciences du mouvement et du sport, orientation Activités physiques adaptées et santé. Les étudiants intéressés par ce cursus ultérieur sont donc invités à suivre ce cours d'introduction.

- Le cours d'"Introduction à la gestion du sport" constitue un prérequis recommandé pour l'orientation Gestion du sport et des loisirs. Les étudiants intéressés par ce cursus ultérieur sont donc encouragés à suivre ce cours d'introduction.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Introduction à la gestion du sport	Emmanuel Bayle	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à la nutrition	Maaïke Kruseman	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la psychologie de la santé	Francesca Bosisio	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à l'économie du sport	Markus Lang	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction aux activités physiques adaptées	Michael Attias	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00

MODULE THÉORIES ET PRATIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP. 2ÈME PARTIE

Ce module se compose d'un sous-module d'enseignements obligatoires (21 crédits) et d'un sous-module d'enseignements optionnels (6 crédits) pour un total de 27 crédits ECTS.

- La pré-inscription aux enseignements pratiques se fait par Internet selon les indications et les délais prévus par les Directives du Décanat pour la gestion des cours et des camps d'activités physiques et sportives (www.unil.ch/issul).

- La pré-inscription aux camps se fait par internet selon les indications et les délais prévus par les Directives du Décanat pour la gestion des cours et des camps d'activités physiques et sportives (www.unil.ch/issul).

- Comme indiqué dans la Directive 3.3b sur l'organisation des APS et des camps : "Les étudiants ne sont autorisés à s'inscrire à un enseignement APS de niveau II, respectivement de niveau III, que s'ils ont préalablement suivi et obtenu une note de 3.0 au minimum à l'examen de la pratique correspondante de niveau I, respectivement de niveau II. Toute inscription à une pratique de niveau II ou de niveau III ne respectant pas ce point sera supprimée."

SOUS-MODULE ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES, MODULE THÉORIES ET PRATIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP. 2ÈME PARTIE

21 crédits ECTS - enseignements obligatoires

- Certains enseignements sont dédoublés. Les étudiants ne suivent qu'un seul des enseignements mentionnés.
- Dans ce sous-module, l'étudiant choisit soit "Handball I" soit "Basketball I". Il peut prendre l'enseignement non choisi dans ce groupe dans le sous-module Enseignements à choix.
- "Natation I": le suivi de cet enseignement nécessite la réussite préalable du Brevet de sauvetage Plus Pool.
- Le camp "SHEM CM Sport scolaire (sports de renvoi)" donné à Macolin durant l'été 2021 est validé à la session d'examens d'automne 2021. L'inscription se fait sur internet comme pour les autres pratiques sportives UNIL (pré-inscription) ainsi que sur le site de Macolin selon les délais indiqués par Macolin.
- Les camps "Sports de neige et technique (SNT)" et "Sports de neige et méthodologie (SNM)" sont des camps de niveau I et II respectivement. Le camp SNT doit être suivi avant le camp SNM. Ils peuvent être suivis durant le même semestre.
- Ces camps sont précédés par un certain nombre d'heures de cours théoriques données au début du semestre de printemps. L'horaire sera communiqué aux étudiants en temps utile. La participation est obligatoire. Pour plus d'information, contacter aps.issul@unil.ch

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Agrès I - (A)	Philippe Arn, Cédric Bovey	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Agrès I - (P)	Philippe Arn, Cédric Bovey	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Athlétisme II - A (P)	Stéphane Diriwächter	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Athlétisme II - B (P)	Stéphane Diriwächter	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Athlétisme II - C (P)	Stéphane Diriwächter	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Basketball I - A (A)	Julie Le Bris	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Basketball I - A (P)	Julie Le Bris	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Basketball I - B (A)	Julie Le Bris	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Basketball I - B (P)	Julie Le Bris	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Camp polysportif - A	Thierry Soder		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50
Camp polysportif - B	Thierry Soder		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50
Camp polysportif - C	Thierry Soder		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50

Course d'orientation - (A)	Pierre Meylan	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Course d'orientation - (P)	Pierre Meylan	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Football I - D (A)	Laurent Gasser	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Gymnastique aux agrès II - (A)	Cédric Bovey	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Gymnastique aux agrès II - A (P)	Philippe Arn	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Gymnastique aux agrès II - B (P)	Philippe Arn	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Gymnastique aux agrès II - C (P)	Philippe Arn	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Handball I - A (A)	Roger Weber	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Handball I - A (P)	Roger Weber	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Handball I - B (A)	Marc Verchère	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Handball I - B (P)	Marc Verchère	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Natation I - D (A)	Jean-Luc Cattin	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Natation I - D (P)	Jean-Luc Cattin	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Natation II - A (A)	Jean-Luc Cattin	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Natation II - A (P)	Jean-Luc Cattin	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Natation II - B (P)	Jean-Luc Cattin	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Natation II - C (P)	Jean-Luc Cattin	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Patinage I - A (A)	Paul Sonderegger	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Patinage I - B (A)	Paul Sonderegger	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
SHEM CM Sport scolaire	Macolin O F S P O		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50
Sports de combat - (A)	Jonathan Meyer	2	Pratique sportive	Obligatoire	Automne	1.50
Sports de combat - (P)	Jonathan Meyer	2	Pratique sportive	Obligatoire	Printemps	1.50
Sports de neige et méthodologie - 1er engin SKI	Isabelle Liardet, Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50
Sports de neige et méthodologie - 1er engin SNOW	Isabelle Liardet, Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50
Sports de neige et technique - A (1er engin SKI)	Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50
Sports de neige et technique - A (1er engin SNOW)	Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50

Sports de neige et technique - Automne (SKI)	Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Automne	1.50
Sports de neige et technique - Automne (SNOW)	Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Automne	1.50
Sports de neige et technique - B (1er engin SKI)	Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50
Sports de neige et technique - B (1er engin SNOW)	Pierre Pfefferlé		Camp sportif	Obligatoire	Printemps	1.50

SOUS-MODULE ENSEIGNEMENTS À CHOIX, MODULE THÉORIES ET PRATIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, MAJEURE SCIENCES DU SPORT ET DE L'EP. 2ÈME PARTIE

6 crédits ECTS - enseignements à choix

- Certains enseignements sont dédoublés. Les étudiants ne suivent qu'un seul des enseignements mentionnés. Le cours "Handball I" ou "Basketball I" qui n'a pas été pris dans le sous-module obligatoire, peut être choisi dans ce sous-module.

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Basketball I - A (A)	Julie Le Bris	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Basketball I - A (P)	Julie Le Bris	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Basketball I - B (A)	Julie Le Bris	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Basketball I - B (P)	Julie Le Bris	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Core training - (A)	Ursula Beate Braun	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Education du mouvement II - (A)	Pierre Meylan	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Escalade - A (A)	Raphaël Jobin	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Escalade - A (P)	Raphaël Jobin	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Escalade - B (A)	Raphaël Jobin	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Escalade - B (P)	Raphaël Jobin	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Gymnastiques douces et gestion du stress - (A)	Sophie Egger Gachet	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Handball I - A (A)	Roger Weber	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Handball I - A (P)	Roger Weber	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Handball I - B (A)	Marc Verchère	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Handball I - B (P)	Marc Verchère	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Hockey sur glace I - A (A)	Daniel Jendly	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50

Hockey sur glace I - B (A)	Daniel Jendly	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Mouvement et Musique - (P)	Violaine Murugan	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Plongeon I - A (A)	Catherine Maliev	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Plongeon I - A (P)	Catherine Maliev	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Plongeon I - B (A)	Catherine Maliev	2	Pratique sportive	Optionnel	Automne	1.50
Plongeon I - B (P)	Catherine Maliev	2	Pratique sportive	Optionnel	Printemps	1.50
Ski de fond - A	Tanya Diem Faiss		Camp sportif	Optionnel	Printemps	1.50
Ski de fond - B	Julie Nicollier		Camp sportif	Optionnel	Printemps	1.50